

Les manifestations d'intérêt doivent permettre à la Commission de sélectionner des thèmes d'importance stratégique, pouvant se prêter à une prise en charge dans le cadre d'un projet intégré. La Commission se réserve le droit de modifier, fusionner ou scinder les thèmes proposés.

Un appel de propositions spécifique pour des projets intégrés regroupant au maximum cinq thèmes sera publié au *Journal officiel des Communautés européennes*. Trois projets intégrés au maximum seront retenus pour l'attribution d'un concours communautaire.

Chaque projet intégré regroupera plusieurs projets de RDT, projets de coordination (actions concertées et/ou réseaux thématiques) ainsi que des bourses d'accueil pour la formation, au sein d'une structure commune intégrée de gestion. Les projets de RDT doivent porter sur des recherches ouvrant de nouveaux horizons. Les projets de coordination ont vocation à agir comme force fédérative dans le domaine, en créant des synergies avec et entre les programmes nationaux. Les bourses d'accueil doivent permettre à de jeunes chercheurs de se former dans les meilleurs centres européens du domaine, tant universitaires qu'industriels. Chaque projet intégré doit englober ces trois éléments (des informations concernant les projets intégrés peuvent être obtenues à l'adresse Internet indiquée au point 3).

5. Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à la Commission européenne au plus tard à 17 heures (heure locale de Bruxelles) le 9 février 2001 <sup>(1)</sup>, à l'adresse suivante:

Commission européenne  
Programme «Qualité de la vie et gestion des ressources du vivant»  
Appel QoL-2001-CE18  
Direction générale de la recherche  
Square De Meeûs 8  
B-1050 Bruxelles.

6. Prière de rappeler la référence **QoL-2001-CE18** dans toute correspondance relative au présent appel (demandes de renseignements, présentation d'une manifestation d'intérêt).

En présentant une manifestation d'intérêt, les proposants acceptent les procédures et conditions décrites dans le présent appel et dans les documents auxquels il fait référence.

La Communauté européenne mène une politique d'égalité des chances et, à ce titre, invite en particulier les femmes à présenter des manifestations d'intérêt ou à prendre part à de telles initiatives.

<sup>(1)</sup> En cas de recours à des services de courrier qui demandent le numéro de téléphone du destinataire, prière d'indiquer le numéro suivant: (32-2) 296 30 45.

### Appel à propositions pour des actions de RDT dans le cadre du programme spécifique de recherche, de développement technologique et de démonstration «Qualité de la vie et gestion des ressources du vivant» (1998-2002)

Référence de l'appel: QoL-2001-3

(2000/C 324/11)

1. Conformément à la décision du Parlement européen et du Conseil du 22 décembre 1998 relative au cinquième programme-cadre de la Communauté européenne pour des actions de recherche de développement technologique et de démonstration (1998-2002) <sup>(1)</sup> (ci-après dénommé «le cinquième programme-cadre») et à la décision du Conseil du 25 janvier 1999 arrêtant un programme spécifique de recherche, de développement technologique et de démonstration intitulé «Qualité de la vie et gestion des ressources du vivant» (1998-2002) <sup>(2)</sup> (ci-après dénommé «le programme spécifique»), la Commission européenne lance le présent appel de propositions relatives à des actions indirectes de RDT dans le cadre du programme spécifique.

Conformément à l'article 5 du programme spécifique, la Commission a établi un programme de travail <sup>(3)</sup> précisant en détail les objectifs et les priorités de RDT et un calendrier indicatif pour leur mise en œuvre, qui servira de base pour la mise en œuvre du programme spécifique. Les objectifs, les priorités, le budget indicatif et les types d'actions indi-

rectes auxquels il est fait référence dans le présent avis correspondent à ceux qui sont décrits dans le programme de travail.

2. Le présent appel concerne les propositions visées à son point 4, pour lesquelles une date limite est fixée, après quoi elles seront évaluées. Les propositions qui n'auront pas respecté cette date limite ne seront pas prises en considération au titre du présent appel.

Il est recommandé de présenter les propositions en une fois.

3. Le programme spécifique est mis en œuvre au moyen d'actions indirectes de RDT, comme le prévoient les annexes II et IV du cinquième programme-cadre et l'annexe III du programme spécifique.

Les critères d'évaluation et de sélection relatifs au présent appel sont énoncés dans le cinquième programme-cadre, dans le programme spécifique, dans la décision du Conseil du 22 décembre 1998 relative aux règles de participation des entreprises, des centres de recherche et des universités et aux règles de diffusion des résultats de la recherche pour la mise en œuvre du cinquième programme-cadre <sup>(4)</sup> (ci-après

<sup>(1)</sup> JO L 26 du 1.2.1999, p. 1.

<sup>(2)</sup> JO L 64 du 12.3.1999, p. 1.

<sup>(3)</sup> Décision C(1999) 252 de la Commission du 4 mars 1999, modifiée en dernier lieu par la décision C(2000) 3301 du 14 novembre 2000.

<sup>(4)</sup> JO L 26 du 1.2.1999, p. 46.

dénommées «les règles de participation») et dans le programme de travail. Le manuel des procédures d'évaluation des propositions du cinquième programme-cadre <sup>(1)</sup>, avec son annexe sur le programme spécifique, et le règlement de la Commission relatif à la mise en œuvre des règles de participation et de diffusion <sup>(2)</sup> fournissent de plus amples informations.

Le guide du proposant contient des informations sur ces règles et sur les modalités de préparation et de présentation des propositions. Ce guide, ainsi que le programme de travail et d'autres renseignements relatifs au présent appel, peuvent être obtenus auprès de la Commission européenne, à l'une des adresses suivantes:

Commission européenne  
Quality of Life Info-desk  
SDME 9/34  
Rue de la Loi 200  
B-1049 Bruxelles  
Courrier électronique: [quality-of-life@cec.eu.int](mailto:quality-of-life@cec.eu.int)  
Télécopieur (32-2) 299 18 60  
Adresse Internet: <http://www.cordis.lu/life>

4. Les personnes physiques ou morales intéressées qui seraient éligibles pour participer à des actions indirectes de RDT entreprises au titre du programme spécifique sont invitées à soumettre des propositions relatives aux parties du programme du travail visées ci-dessous.

Voir l'annexe du présent appel.

En présentant une proposition pour un projet de recherche, un projet de démonstration ou un projet combiné au titre des activités de RDT de nature générique, les proposant peuvent ajouter une *demande de bourse pour un jeune chercheur provenant de pays en développement*. On trouvera de plus amples informations à ce propos dans le guide du proposant.

5. Les proposant sont encouragés à rédiger leurs propositions à l'aide d'un outil informatique (outil de préparation des propositions — ProTool) qui sera mis à leur disposition par la Commission à l'adresse Internet suivante: <http://www.cordis.lu/fp5/protocol>, par courrier électronique ou sur CD-ROM. Cet outil les aidera à préparer les informations administratives et techniques nécessaires.

Les propositions peuvent être envoyées de deux manières:

- les propositions préparées au moyen du logiciel ProTool sont envoyées par voie électronique, avec utilisation d'un mécanisme de verrouillage comprenant un cryptage, avec chargement sur serveur ou envoi par courrier électronique.

Le coordonnateur doit demander à l'autorité de certification de la Commission un certificat numérique pour la signature électronique du fichier contenant la proposition. Une fois la proposition finalisée, elle est «scellée» et un petit fichier de validation («empreinte digitale») est créé.

Le fichier de validation, qui identifie spécifiquement le fichier de la proposition doit être envoyé (par voie élec-

tronique ou par télécopie) au plus tard à 17 heures (heure de Bruxelles) à la date limite applicable (voir annexe). Le fichier de la proposition non modifié doit parvenir par voie électronique dans un délai de 48 heures après la date limite,

- les propositions peuvent être présentées au moyen des formulaires en papier joints au dossier d'information, ou peuvent être préparées au moyen de ProTool, puis imprimées par le coordonnateur.

Pour être recevables, les propositions soumises sur papier doivent être reçues par la Commission au plus tard à 17 heures (heure de Bruxelles) à la date limite applicable <sup>(3)</sup> (voir annexe) à l'adresse suivante:

Programme «Qualité de la vie et gestion des ressources du vivant»  
Bureau des propositions de recherche  
Square Frère-Orban 8  
B-1000 Bruxelles.

**NB:** Ces modalités constituent un changement par rapport aux appels précédents, où les dates limites s'appliquaient à la soumission. Les dates limites s'appliquent désormais à la réception par la Commission.

Les proposant sont priés de n'utiliser qu'une seule des méthodes de soumission des propositions décrites ci-dessus et de ne soumettre qu'une seule version de leurs propositions. Dans le cas d'une proposition éligible reçue à la fois sur papier et par voie électronique, seule la version électronique sera évaluée.

6. Il convient de rappeler la référence du présent appel dans toute correspondance relative à celui-ci (demande d'informations ou soumission d'une proposition, par exemple): **QoL-2001-3**.

En soumettant une proposition, que ce soit sur papier ou par la voie électronique, les proposant acceptent les procédures et conditions décrites dans le présent appel et dans les documents auxquels il fait référence.

Toutes les propositions reçues par la Commission européenne seront traitées de manière strictement confidentielle.

Conformément aux règles de participation et au règlement de la Commission qui les met en œuvre, les États membres et les pays associés peuvent, sur présentation d'une demande dûment motivée, avoir accès à des connaissances utiles ayant trait à l'élaboration des politiques. Ces connaissances doivent être issues d'actions de RTD bénéficiant d'un soutien au titre du présent appel de propositions et concernant une partie du programme de travail pour laquelle l'accès à ce type d'informations est autorisé.

La Communauté européenne applique une politique d'égalité des chances. À ce titre, les femmes sont particulièrement encouragées à soumettre des propositions ou à participer à la soumission de propositions.

<sup>(1)</sup> Décision C(1999) 710 de la Commission du 24 mars 1999. La nouvelle version du manuel de procédures pour l'évaluation des propositions peut être obtenue à l'adresse Internet suivante: <http://www.cordis.lu/fp5/src/evalman.htm>

<sup>(2)</sup> JO L 122 du 12.5.1999, p. 9.

<sup>(3)</sup> En cas de recours à des services de courrier qui demandent un numéro de téléphone du destinataire, prière de donner le numéro suivant: (32-2) 298 42 06.

## ANNEXE

TYPE D'ACTIVITÉ		Budget indicatif disponible par activité et date limite (en millions d'euros) (1)			Date limite de soumission			Type d'action ouvert (RTD: projets de recherche et développement technologique DP: projets de démonstration CD: projets combinés RTD/démonstration TN: réseaux thématiques CA: actions concertées)	
Action clé								Tous les types d'actions sont ouverts si les propositions ont été établies sur la base de primes exploratoires	
Titre	Domaine	28 février	15 mars	18 octobre	28 février	15 mars	18 octobre		
1. <b>Alimentation, nutrition et santé</b>	1.3. Recherche sur le rôle de l'alimentation dans la promotion et la protection de la santé [...]		29			×		RTD, DP, CD, TN, CA	
2. <b>Maîtrise des maladies infectieuses</b>	2.1. Mise au point de vaccins améliorés ou nouveaux [...]	2.1.1. Nouvelles stratégies de vaccination					×	RTD, DP, CD, TN, CA	
		2.1.2. Phase de découverte et développement préclinique [...]					×	RTD, DP, CD, TN, CA	
		2.1.3. Évaluation clinique des vaccins						×	DP pour les essais cliniques initiaux (phases I et II). CA et TN pour les essais cliniques (phases III et IV)
	2.2. Stratégies pour identifier et maîtriser les maladies infectieuses	2.2.1. Traitement des maladies infectieuses humaines et animales, et protection contre ces maladies			82			×	RTD, DP, CD, TN, CA et, pour les essais cliniques initiaux (phases I et II), seulement DP
		2.2.2. Résistance aux médicaments antimicrobiens et modification de la virulence						×	RTD, DP, CD, TN, CA
		2.2.3. Essais diagnostiques pour l'homme et l'animal						×	RTD, DP, CD, TN, CA
	2.3. Aspects liés aux systèmes de santé publique et de prestation des soins						×	RTD, DP, CD, TN, CA	
3. <b>L'«usine cellulaire»</b>	3.1. Améliorer l'arsenal diagnostique et thérapeutique pour les soins de santé	3.1.1. Mise au point de nouveaux diagnostics					×	DP	
		3.1.2. Substances thérapeutiques					×	RTD, DP, CD, TN, CA, DP. Seulement pour les essais cliniques (phases I et II). CA et TN seulement pour les réseaux d'essais cliniques (phases III et IV)	
		3.1.3. Stratégies thérapeutiques						×	
		3.1.4. Nouveaux essais <i>in vitro</i> [...]						×	RTD, DP, CD, TN, CA
			41	99					

TYPE D'ACTIVITÉ		Budget indicatif disponible par activité et date limite (en millions d'euros) (1)			Date limite de soumission			Type d'action ouvert (RTD: projets de recherche et développement technologique DP: projets de démonstration CD: projets combinés RTD/démonstration TN: réseaux thématiques CA: actions concertées)	
Action clé								Tous les types d'actions sont ouverts si les propositions ont été établies sur la base de primes exploratoires	
Titre	Domaine	28 février	15 mars	18 octobre	28 février	15 mars	18 octobre		
	3.2. Améliorer la durabilité environnementale	3.2.1. Nouveaux bioprocédés pour améliorer l'efficacité industrielle, éviter la pollution [...]				x		DP	
		3.2.2. Tests biologiques et biocapteurs					x	RTD, DP, CD, TN, CA	
		3.2.3. Biodégradation des substances chimiques persistantes et «bioremédiation»				x		RTD, DP, CD, TN, CA	
		3.2.4. Biodiversité [...]					x	RTD, DP, CD, TN, CA	
		3.2.5. [...] Utilisation sans danger des nouvelles biomolécules et des nouveaux bioprocédés pour le dépistage des organismes recombinants						x	RTD, DP, CD, TN, CA
	3.3. Nouveaux procédés et produits biologiques et biotechnologiques [...]	3.3.1. Exploitation des [...] cellulaires pour des nouvelles nano- et microtechnologies				x		x	RTD, DP, CD, TN, CA
		3.3.2. Produits à haute valeur ajoutée [...]						x	DP
		3.3.3. Biomolécules et biocatalyseurs fonctionnels				x			RTD, DP, CD, TN, CA
		3.3.4. Diversité métabolique et génétique [...]						x	RTD, DP, CD, TN, CA
	<b>4. Environnement et santé</b>	Tous les domaines		29		x		RTD, DP, CD, TN, CA. TN et CA seulement pour les effets cancérogènes liés aux rayonnements électromagnétiques et aux téléphones cellulaires	

TYPE D'ACTIVITÉ		Budget indicatif disponible par activité et date limite (en millions d'euros) (1)			Date limite de soumission			Type d'action ouvert (RTD: projets de recherche et développement technologique DP: projets de démonstration CD: projets combinés RTD/démonstration TN: réseaux thématiques CA: actions concertées)
Action clé		28 février	15 mars	18 octobre	28 février	15 mars	18 octobre	Tous les types d'actions sont ouverts si les propositions ont été établies sur la base de primes exploratoires
Titre	Domaine							
5. <b>Gestion durable de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture [...]</b>	Tous les domaines			121			×	RTD, DP, CD, TN, CA
6. <b>Viellissement de la population</b>	6.1. Maladies et problèmes de santé liés à l'âge			42		×		TN, CA. En outre, RTD et DP pour les handicaps visuels et auditifs, la comorbidité, la dépression et l'incontinence, à l'exception des essais cliniques (phases I et II), pour lesquels DP, CA et TN pourraient être soutenus, et pour les essais cliniques (phases III et IV), pour lesquels un soutien pourrait être accordé pour des CA et des TN
	6.2. Facteurs déterminants d'un vieillissement sans altérations graves de la santé [...]					×		RTD, CA, TN, sauf essais cliniques (phases I et II), pour lesquels un soutien pourrait être accordé pour des DP, CA et TN, et pour des essais cliniques (phases III et IV), pour lesquels un soutien pourrait être accordé pour des CA et des TN
	6.3. Effets du vieillissement de la population sur les politiques en matière démographique et sociale					×		RTD, CA, TN
	6.4. Faire face aux limitations fonctionnelles des personnes âgées					×		RTD, CA, TN, DP, sauf pour les essais cliniques (phases I et II), pour lesquels des DP, CA et TN pourraient bénéficier d'un soutien, et des essais cliniques (phases III et IV), pour lesquels les CA et TN pourraient être soutenus
	6.5. Service de soins de santé et d'aide sociale aux personnes âgées						×	
7. <b>Maladies chroniques et dégénératives [...]</b>	7.2. [...] Méthodes thérapeutiques et diagnostiques [...]						×	RTD, DP, CD, TN, CA, sauf pour les essais cliniques (phases III et IV), seulement RTD
	7.3. Utilisation optimale des bases de données et d'enregistrements et de banques de réactifs et d'échantillons						×	RTD, TN, CA
8. <b>Recherche sur les génomes et les maladies d'origine génétique</b>	8.3. Systèmes nouveaux d'expression, d'organismes modèles, d'organismes mutants, transgéniques et hybrides			126 (2)			×	CA, TN et, pour la recherche sur les génomes et les organismes microbiologiques, les plantes et les animaux domestiques, également RTD
	8.4. [...] Approches connexes en biochimie, biophysique, statistique et informatique						×	CA, TN
9. <b>Neurosciences</b>	9.3. Développement du cerveau, ses troubles et leur réparation [...]						×	RTD, DP, CD, TN, CA, sauf pour les essais cliniques (phases I et II), seulement DP
	9.4. Comportement humain, cartographie cognitive et fonctionnelle du cerveau						×	RTD, DP, CD, TN, CA

TYPE D'ACTIVITÉ		Budget indicatif disponible par activité et date limite (en millions d'euros) <sup>(1)</sup>			Date limite de soumission			<b>Type d'action ouvert</b> (RTD: projets de recherche et développement technologique DP: projets de démonstration CD: projets combinés RTD/démonstration TN: réseaux thématiques CA: actions concertées)
Action clé								
Titre	Domaine	28 février	15 mars	18 octobre	28 février	15 mars	18 octobre	Tous les types d'actions sont ouverts si les propositions ont été établies sur la base de primes exploratoires
10. Recherche en matière de santé publique et de services de santé	Tous les domaines						x	RTD, DP, CD, TN, CA
11. Recherche liée aux personnes handicapées	Tous les domaines						x	RTD, DP, CD, TN, CA
12. Bioéthique	Tous les domaines				x		x	RTD, DP, CD, TN, CA
13. Étude des aspects socio-économiques des sciences de la vie et des technologies des soins de santé	Tous les domaines	7			x		x	RTD, DP, CD, TN, CA

<sup>(1)</sup> Il est envisagé de publier conjointement avec le programme «Environnement et développement durable» un appel ciblé concernant les perturbateurs endocriniens (cela pourrait avoir des effets sur les crédits budgétaires disponibles pour le présent appel).

<sup>(2)</sup> Une partie de ces crédits sera également utilisée pour l'appel spécifique QoL-2001-DC8 dans le domaine 8.5, la date limite étant fixée au 18 octobre 2001.